

Le recouvrement des impayés reprend l'ensemble des procédures qui permettent à une entreprise de récupérer auprès de clients la somme d'argent qui lui est due en contrepartie des prestations effectuées. Je vous propose d'intervenir à différents niveaux.



I a mi

- Le suivi et la gestion des impayés
- La mise en place d'une procédure de recouvrement
  - La relance par courrier / e-mail
    - La relance téléphonique

Pourquoi l'externaliser?

Le recouvrement des impayés est une tâche qui demande du temps et de l'organisation. La facturation doit être suivie d'une phase de contrôle du paiement pour éviter les problèmes de trésorerie.

L'externalisation permet d'optimiser votre temps pour opérer sur des activités plus stratégiques et opérationnelles afin de développer votre entreprise.

Prestation sur site ou à distance

Mission régulière ou ponctuelle

Facturation au forfait

Frais de déplacement en sus



SBPA - Stéphanie Brissez Prestations Administratives 41 rue du 8 mai 1945 — 62420 Billy-Montigny

o6 27 o6 67 oo stephanie.brissez@assistance-administrative-sbpa.fr

N° Siret 853 492 957 00016 - Code APE 8211Z